

***La plupart des voyages
à l'étranger se déroulent
sans anicroches.
Malheureusement, personne
n'est à l'abri d'un
accident ou d'une maladie.***



***Pour vous éviter bien des ennuis, n'oubliez donc pas
un des éléments essentiels
d'un voyage réussi : l'assurance voyage.***

8 Si vous décidez de prolonger un voyage d'affaires pour prendre des vacances, vous aurez peut-être besoin d'une protection supplémentaire en plus de celle fournie par votre employeur.

9 Bien des gens profitent d'un séjour à l'étranger pour tenter de nouvelles expériences. Si vous avez l'intention de pratiquer des activités risquées — plongée sous-marine, parachutisme, alpinisme, randonnée pédestre, ski alpin, etc. —, vérifiez d'abord les dispositions de votre couverture.

10 Ne présumez pas que votre assurance automobile canadienne ou la couverture à laquelle vous avez souscrit lorsque vous avez loué un véhicule vous fournira une protection suffisante dans le cas d'un accident ou d'un vol. La plupart des garanties habituelles au Canada ne sont pas offertes

à l'étranger. Vérifiez bien l'étendue de la couverture avant de prendre le volant.

***Les assureurs peuvent vous épargner
bien des soucis si vous travaillez dans
un autre pays. La protection qu'ils vous
offrent contribuera pour beaucoup à
faire de votre séjour à l'étranger une
expérience agréable dont vous pourrez
profiter en toute sécurité.***

Une commandite de :



Telfer International Consultants Inc.

www.telferinc.com